

COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VERBIESLES

Séance du vendredi 04 décembre 2020

Nombre de membres

En exercice : 11
Présents : 10
Votants : 11

Nombre de membres

En exercice : 11
Présents : 10
Votants : 11

Par suite d'une convocation en date du 24 novembre 2020, les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis à la salle des fêtes, le vendredi 04 décembre 2020, sous la présidence de Marie-Noëlle Hubert, Maire.

Etaient présents : Mmes Marie-Noëlle Hubert, maire, Brigitte Bongard, Cécile Boutellier, Bernadette Gaulot, MM. Hervé Henry, Stéphane Vernier, Jean-Damien Bourillon, Vincent Gauthier, Julien Ossola, Pfister Eddie.

Excusée : Anne Braud donne pouvoir à Marie Noëlle Hubert

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Mme Boutellier Cécile est désignée comme secrétaire de séance.

Adoption du Compte rendu du 23 octobre 2020

Le compte-rendu du vendredi 23 octobre 2020 est approuvé à l'unanimité.

SDED convention : Délibération N° 44/2020

Madame le Maire fait le point sur la réunion qui a eu lieu avec un représentant du SDED 52 au sujet de travaux d'éclairage public : mise aux normes des armoires de commandes.

Une convention financière a été établie par le Syndicat Départemental d'Energie et des déchets 52 pour l'estimation des travaux à réaliser.

Le montant total HT des travaux s'élève à 4018,69 €, subventionnables à 50% par le SDED 52.

Le total à charge de la commune est de 2009,35 € HT.

Le Conseil Municipal, délibère et décide à l'unanimité,

D'approuver le devis estimatif pour les travaux d'éclairage public,

et d'autoriser Madame le Maire à signer la convention avec le Syndicat Départemental d'Energie et des déchets 52

Végétalisation cimetière : Délibération N° 45/2020

Madame le Maire présente le projet pour la végétalisation du cimetière qui a été établi avec l'aide des services de l'Agglomération de Chaumont.

Après avoir étudié le dossier,

Le Conseil Municipal, délibère et décide à l'unanimité,

D'approuver le projet et d'autoriser Madame le Maire à signer les documents afférents à ce dossier.

Protection captage : Délibération N° 46/2020

Madame le Maire fait un point sur les travaux de sécurisation du captage d'eau de la ville de Chaumont en haut de la Rue du Vieux Val.

Lors du conseil municipal du 23 octobre 2020 il a été décidé de déposer une motion.

Madame le maire présente la motion et après en avoir délibéré, à l'unanimité le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer et à déposer la motion aux autorités compétentes.

Tarifs des services 2021: Délibération N° 47/2020

Le conseil municipal décide à l'unanimité les tarifs suivants pour l'année 2021 :

- **Affouages :** 60€ (forfait) payable à l'inscription
- **Location de la salle polyvalente :** Week-end : 200€ y compris une part des charges de fonctionnement de 150 kWh, au-delà, ces charges seront facturées 0,30 € sur la base des kWh relevés. Un forfait journée ou un forfait soirée est possible du lundi au vendredi inclus pour 60€ y compris une part des charges de fonctionnement de 70 kWh, au-delà ces charges seront facturées 0,30 € sur la base des kWh relevés. Les associations locales impliquées dans la vie du village peuvent bénéficier gratuitement de deux locations week-end / an + deux locations gratuites / an utilisable du vendredi soir au samedi matin 10h, sauf dérogation du Maire ou de son représentant. Pour toutes locations (gratuites ou pas) une caution de 450 € est demandée à la réservation, ainsi qu'une attestation d'assurance couvrant la responsabilité civile, les dommages aux biens loués et risques annexes.
- **Chapiteau :** 80€ (forfait) caution de 800€. Location uniquement sur les villages de Verbiesles et Luzy, gratuité une fois par an pour les associations locales impliquées dans la vie du village dans le cadre de manifestations publiques.
- **Location de la salle communale :**
Pour un usage privatif, le prix de la location est fixé à 20€ par jour ainsi qu'une caution de 100€.

Et d'accorder la gratuité aux associations du village.

- **Ordures ménagères :**
Vu la séance du 02 décembre 2020 le conseil d'Agglomération de Chaumont a fixé à 31 872€ en 2021 au lieu de 31 104€ en 2020, la somme demandée pour la gestion de la compétence de collecte et traitement des ordures ménagères sur la commune de Verbiesles.

Vu les informations concernant la commune à savoir :

- Que la population municipale de Verbiesles est à ce jour de 332 habitants en date de la délibération précédente
- Que le nombre de résidences secondaires est au nombre de 6

- Que deux entreprises sont implantées sur la commune
- Que le tarif appliqué est identique à chaque catégorie.

Madame le Maire, propose au Conseil Municipal que le montant de la redevance des ordures ménagères reste le même pour 2021, soit 96€ par personne pour l'année avec une facturation semestrielle.

Location photocopieur: Délibération N° 48/2020

Madame le Maire a reçu en Mairie le représentant de la société SIGEC pour faire le point sur le contrat de location du photocopieur.

Une nouvelle offre de prestations a été proposée après cet entretien et Madame le Maire la présente au Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver les nouvelles prestations proposées et d'autoriser Madame le Maire à signer le contrat de location du photocopieur.

Dossier contentieux urbanisme :

Madame le Maire fait le point sur le dossier contentieux urbanisme en cours et informe le Conseil Municipal que Groupama assureur de la collectivité est sollicité et que Maître Jeannin représentera la Commune de Verbiesles dans ce dossier.

Informations paiements

| Tiers | Objet | |
|--------------|-----------------------------|-----------|
| SEGILOG | Cession droit d'utilisation | 2 724,00€ |

Questions diverses :

- **Téléthon**

Madame le Maire précise que la situation sanitaire ne nous permet pas hélas de faire comme les autres années. Monsieur Joseph Savet s'occupe de la tombola organisée par l'Association Marne et Suize qui regroupe les communes de Foulain-Crenay, Luzy-sur-Marne, Marnay-sur-Marne, Thivet et Verbiesles. De nombreux lots sont à gagner. La mairie met une urne à disposition pour les dons pendant les heures d'ouverture du secrétariat. Les dons peuvent aussi être déposés dans la boîte aux lettres.

- **Assainissement collectif**

Nous poursuivons le dossier d'assainissement collectif. Nous avons rencontré les services de l'agglomération de Chaumont et un maire qui est en plein travaux. Une réunion d'information aux élus va être mise en place. Dans un deuxième temps une réunion d'information se fera pour la population.

- **Remise à jour du registre des habitants**

Le relevé est terminé. Il est en cours de vérification. Par ailleurs il évolue très régulièrement.

- **Bilan accidents 2019 Haute-Marne**

Les principaux chiffres : 120 accidents, 12 tués, 143 blessés dont 65 hospitalisés. Les causes principales sont : vitesse, inattention, alcool, refus de priorité ...

-

- **Exploitation forestière**
La parcelle 10 du bois Millet va être exploitée.
- **Mur de soutènement**
Une réunion aura lieu le 17 décembre 2020 avec le Conseil Départemental pour envisager les suites à donner à ce dossier.
- **Devis garde corps Eglise**
Madame le maire fait établir un devis afin de poursuivre le remplacement des gardes corps, autour de l'église.
- **Point sur les travaux Hamaris**
La commune a du faire modifier un tampon qui se trouvait enterré et inaccessible rue des Lavoires en face des maisons Hamaris.
- **Marquage au sol arrêt de bus et stop**
Une demande a été faite aux services de l'Agglomération de Chaumont pour la remise en peinture des arrêts de bus de la commune. Le marquage au sol des « stop » est en cours de réalisation par les employés communaux.

La date du prochain conseil est fixée au 05 février 2021 à 20h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00

Séance du vendredi 04 décembre 2020

Délibération N° 44/2020 : SDED Convention

Délibération N° 45/2020 : Végétalisation du cimetière

Délibération N° 46/2020 : Protection captage

Délibération N° 47/2020 : Tarifs des services 2021

Délibération N° 48/2020 : Location photocopieur

Marie-Noëlle Hubert
Pouvoir de Anne Braud

Stéphane Vernier

Hervé Henry

Brigitte Bongard
Damien

Ossola Julien

Bourillon Jean-

Gauthier Vincent

Boutellier Cécile

Braud Anne
Absente excusée

pouvoir à

Pfister Eddie

Gaulot Bernadette

Marie-Noëlle Hubert

